



INFORMATION

/ L'Agence régional de santé consulte les Bretons

Publié le 05 septembre 2022

En vue de l'élaboration du prochain Projet régional de santé (PRS), la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) et l'ARS Bretagne procèdent à l'évaluation du PRS actuel (2018-2022).

Cette démarche s'appuie sur un questionnaire en ligne. Les questions portent sur la santé au sens large : prévention et promotion de la santé, offre de soins, santé mentale, santé environnementale, handicap ou encore accompagnement de la perte d'autonomie et du vieillissement.

Vous êtes citoyen(ne) et usager du système de santé, professionnel(le) de santé ou du médico-social, membre d'associations, élu(e) et représentant(e) institutionnel(le), votre avis compte !

Prenez quelques minutes pour [répondre au questionnaire](#).

L'ARS rappelle que « la mobilisation de chacun sera la clé du succès de cette démarche qui concerne tous les usagers bretons ».



Un vétéran américain reçoit la médaille de la ville

Les résidents de l'Ehpad Ker Astel ont rencontré les enfants de la MDJ



≡ RETOUR À LA LISTE